

PREFECTURE DES PYRENEES-ATLANTIQUES

VIGILANCE METEO ORANGE

VENTS VIOLENTS

Destinataires :

Institutionnels : COZ – SP Bayonne – SP Oloron – DD-ARS – CODIS – Conseil Départemental – DAEE – DDPP – DDCS – DDSP – DSDEN – CORG – DDTM – DDTM opérationnel – Météo France – Base hélico – EPSA – Altiservice – SAMU Pau – SAMU Bayonne – Conseil Régional Aquitaine – Communauté d'agglomération Pays Basque – Toutes les communes du département

Opérateurs : ASF – ENEDIS – Orange – La Poste – GRDF – Ports – EFS – Réseau sport 64 – SNCF

Presse : AFP – France 3 – France Bleu Béarn – France Bleu Bayonne – Pyrénées presse – Sud-Ouest – Sud Radio – RFM

Date : 29/01/2019

Heure : 09:30

N° : 1

Description de l'évènement :

Début événement le mardi 29 janvier 2019 à 16h00

Fin événement prévue le mercredi 30 janvier 2019 à 00h00 au moins

Qualification de l'évènement :

La tempête nommée "Gabriel" se situe entre le sud de l'Irlande et l'ouest de la Bretagne, et se creuse nettement en s'approchant de la France. Elle s'accompagne de vents se renforçant sur l'Atlantique.

Evolution prévue :

La tempête se décale vers le sud-est et touche le littoral Atlantique ce mardi après-midi. Le vent de secteur ouest à nord-ouest se renforce nettement à partir de 16h, avec des rafales pouvant atteindre 110 à 130 km/h sur le littoral en fin d'après-midi et soirée. De fortes rafales sont également attendues, souvent de l'ordre de 110 à 120 km/h.

La tempête s'engouffre alors vers l'intérieur des terres, touchant principalement le Poitou-Charentes en soirée/début de nuit, avec des rafales de l'ordre de 100 à 110 km/h. Il est à noter que les départements limitrophes en vigilance jaune peuvent être également concernés par des rafales avoisinant les 100 km/h. Atténuation rapide en milieu de nuit, excepté sur une frange littorale encore concernée par des rafales sous grains, de l'ordre de 100 à 120 km/h.

A noter également, ces vents forts génèrent de fortes et puissantes vagues dans le sud du Golfe de Gascogne (6 à 7m au large), mais dans un contexte de coefficients de marée bas (coefficient 46, facteur atténuant) : une vigilance jaune pour les vagues/submersion est déclenchée sur les côtes Aquitaine.

Conséquences possibles : Les toitures et les cheminées peuvent être endommagées. Des branches d'arbre risquent de se rompre. Les véhicules peuvent être déportés. La circulation routière peut être perturbée, en particulier sur le réseau secondaire en zone forestière. Quelques dégâts peuvent affecter les réseaux de distributions d'électricité et de téléphone et provoquer des coupures pendant des durées relativement importantes.

Conseils de comportement : Limitez vos déplacements. Limitez votre vitesse sur route et autoroute, en particulier si vous conduisez un véhicule ou attelage sensible aux effets du vent. Ne vous promenez pas en forêt et sur le littoral. En ville, soyez vigilant face aux chutes possibles d'objets divers. N'intervenez pas sur les toitures et ne touchez, en aucun cas, des fils électriques tombés au sol. Rangez ou fixez les objets sensibles aux effets du vent ou susceptibles d'être endommagés, si vous utilisez un dispositif d'assistance médicale (respiratoire ou autre) alimenté par électricité, prenez vos précautions en contactant l'organisme qui en assure la gestion.

Si vous devez installer un groupe électrogène, placez-le impérativement à l'extérieur des bâtiments.

Pour les maires : la plus grande vigilance s'impose donc. Veuillez mettre en œuvre, le cas échéant, les mesures de protection des populations adaptées à la situation et aux enjeux locaux et activer les mesures de votre plan communal de sauvegarde.

Il vous appartient de vous tenir informé de l'évolution de la situation en consultant le site :
www.meteo.fr ou sur le répondeur Météo-France au 05 67 22 95 00

En cas d'urgence, appelez le permanent SIDPC par le standard de la préfecture : 05.59.98.25.25

P/Le Préfet,
Le Permanent SIDPC